

«LA FRANCE, SI CURIEUSE DE NOUVEAUTEZ»:

Le concept composite de «curiosité» aux débuts de la presse périodique en France (1631-1633)

Peu de textes sont plus composites, à première vue, que les périodiques qui naquirent au XVII^e siècle. *Le Mercure galant*, fondé en 1672, prenait la forme d'une lettre fictive tout en incorporant «événements, récits, historiottes, poésies, énigmes, nouvelles littéraires et militaires, promotions officielles, mariages et décès, curiosités médicales et scientifiques, aventures étranges, chansons et faits divers»¹. Même la *Gazette*, fondée en 1631 par Théophraste Renaudot, malgré sa forme moins bigarrée et sa gamme thématique moins large (politique, campagnes militaires), était composite à certains égards: c'était un tissu de voix émanant des divers coins du monde d'où les correspondants envoyaient leurs lettres; c'était un recueil de «nouvelles», c'est-à-dire d'informations morcelées dont le statut épistémologique était incertain et provisoire – en effet, Renaudot devait souvent les corriger par la suite. Texte non seulement composite, donc, mais dynamique, toujours en mouvement et jamais clos. Cependant, comment concilier cette dimension de la *Gazette* avec sa vocation d'instrument de propagande du cardinal Richelieu et de Louis XIII? Ces deux maîtres de Renaudot n'avaient que faire d'une pluralité de voix: c'était un organe univoque qu'ils désiraient. Mon propos est d'étudier cette tension telle qu'elle apparaît pendant les trois premières années de la *Gazette*. Les questions que je tenterai de poser s'inspirent de celles qui ont été formulées et traitées brillamment par André Tournon à propos de Rabelais, Montaigne, Béroalde de Verville, et bien d'autres: qu'est-ce qui empêche le composite, l'hétérogène, la polyphonie d'être des absolus? Quelles sont les limites historiques, interprétatives, rhétoriques qui circonscrivent, même provisoirement, les significations multiples des textes les plus polysémiques,

¹ Y. Poutet, «Les années 1683-1684 d'après le *Mercure galant*», in *De la mort de Colbert à la révocation de l'édit de Nantes: un monde nouveau?*, éd. L. Godard de Donville, Marseille, 1984, p. 327-345 (328). Je tiens à remercier vivement Sylvie Jougan d'avoir contrôlé et amélioré mon français.

leur donnant non un sens univoque, mais un «sens agile»¹? Avec la *Gazette*, certes, on se trouve dans un univers discursif bien différent: pourtant, ces questions restent pertinentes même pour ce nouveau genre, le journal politique, au seuil de l'absolutisme.

Cette tension entre univocité et polyphonie dans le journalisme politique en rejoint une autre, celle entre, d'une part, une conception traditionnelle de la politique comme réservée aux princes et, d'autre part, la lente apparition, déjà au cours du XVII^e siècle mais surtout au XVIII^e, des notions d'opinion publique et d'espace public, comme lieu de débats politiques². Quoique le «public» interpellé par Renaudot³ soit loin d'être invité à participer à de tels débats, la *Gazette* elle-même trahit des tensions qui, vues rétrospectivement, conduiront à long terme à la naissance d'un espace public. Ces tensions deviennent visibles dans les concepts clefs brandis par le nouveau genre: «liberté», «nouveau», «curiosité». Ces abstractions étaient autant de lieux où venaient s'affronter les pressions idéologiques contradictoires qui s'exerçaient sur le journal politique. Elles étaient ainsi des concepts composites, recouvrant des sens divergents. Notre attention se portera sur l'un de ces termes, «curiosité», qui, avec des mots apparentés en français et en d'autres langues (*curiositas*, *curiosity*, *Curiosität*), était au cœur de la polémique pour ou contre la presse aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Au début du XVII^e siècle, la «curiosité» n'était pas un concept homogène, encore moins une «chose», mais plutôt un signifiant riche en dénnotations et connotations qui se modifiaient d'un contexte à l'autre, voire d'un texte à l'autre⁴. Ces modifications étaient non seulement sémantiques, mais aussi idéologiques, car le concept de «curiosité» était mis au service de divers objectifs politiques, économiques, et culturels. Ainsi, dans les milieux nobiliaires, la «curiosité», comprise comme le désir excessif de

¹ Voir par ex. «*En sens agile*»: *Les Acrobaties de l'esprit selon Rabelais*, Paris et Genève, 1995. Qu'il me soit permis de remercier ici André Tournon pour le soutien chaleureux et savant qu'il m'a toujours accordé, partageant avec générosité sa compréhension inégalée de Béroalde de Verville.

² Voir J.-P. Vittu, «Le peuple est fort curieux de nouvelles»: L'information périodique dans la France des années 1690», *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, CCCXX (1994), p. 105-144 (surtout 142).

³ Voir par ex. *Recueil des gazettes, nouvelles, relations & autres choses memorables de toute l'année 1632*, Paris, 1633, p. 394.

⁴ Voir F. Charpentier, «Curiosité: Aspects lexicaux», in J. Céard (éd.), *La Curiosité à la Renaissance*, Paris, 1986, p. 7-14; N. Kenny, *Curiosity in Early Modern Europe: Word Histories*, Wiesbaden, 1998.

connaissance, pouvait servir à rappeler aux jeunes nobles leur obligation de se soumettre à l'autorité de leur père¹. Nonobstant cette hétérogénéité sémantique et idéologique de la « curiosité », certaines tendances générales dans l'histoire de ce terme peuvent être dégagées, à condition de ne pas oublier qu'il ne s'agit, justement, que de tendances floues.

Au moment de la fondation de la *Gazette*, le sens de « curiosité » était en pleine période de transition. Alors qu'au siècle précédent ce terme avait gardé, le plus souvent, les sens péjoratifs de la *curiositas* médiévale², désormais il était doté fréquemment d'un sens positif. Sans doute cette transformation relève-t-elle, dans une certaine mesure, de la légitimation progressive de certains désirs de connaissance qui avaient été proscrits auparavant³. Pourtant, il ne faut pas perdre de vue que la valeur de la « curiosité » s'était transformée dans certains contextes discursifs mais non pas dans tous. Si elle devenait une qualité de plus en plus louable en philosophie naturelle, en médecine, et parmi les collectionneurs, elle continuait à être sévèrement réprimandée, *grosso modo*, en théologie, en éthique, et en sciences politiques. Dans ce dernier domaine, les interdictions traditionnelles s'appuyaient sur certains *loci classici*, tels cette phrase de Tacite: « *Abditos principis sensus et si quid occultius parat exquirere illicitum, anceps: nec ideo adsequere* »⁴. Les humanistes n'avaient cessé d'interpréter ce lieu commun comme une mise en garde contre la *curiositas*:

*Monemur præterea ne simus curiosi in rebus ad nos minime pertinentibus, quoniam multis perniciosum fuit res arcanas aliorum cognovisse, aut principum, civitatum, summorumque virorum, aut Dei præcipue [...]*⁵

¹ Voir N. Kenny, « Interpreting concepts after the linguistic turn: The example of *curiosité* in *Le Bonheur des sages / Le Malheur des curieux* by Du Souhait (1600) », *Michigan Romance Studies*, XV (1995) (J. O'Brien [éd.], [Ré]interprétations: Études sur le seizième siècle), p. 241-270 (surtout 253-8).

² Voir G. Defaux, *Le Curieux, le glorieux et la sagesse du monde dans la première moitié du XVII^e siècle: L'exemple de Panurge (Ulysse, Démosthène, Empédocle)*, Lexington, Kentucky, 1982.

³ Telle est la thèse de H. Blumenberg, *Der Prozeß der theoretischen Neugierde*, édition revue, Francfort a. M., 1973.

⁴ *Annales*, VI. 8 (« Quant aux sentiments cachés du prince et aux projets secrets qu'il forme, la recherche en est interdite, périlleuse; et d'ailleurs elle n'aboutirait pas »; traduction de l'édition de P. Wuilleumier, Paris, 1975).

⁵ C. Estienne, *Dictionarium historicum, geographicum, poeticum*, [Genève], 1603 (1^{re} édition 1553), « Actæon », f. 11r^o (« On nous déconseille d'ailleurs d'être trop curieux de savoir ce qui ne nous regarde pas, car beaucoup de gens ont été ruinés par la connaissance qu'ils avaient de secrets appartenant aux princes, aux états, aux grands, ou surtout à Dieu ... »).

Par contre, au début du siècle des Lumières, il fut enfin possible à cette famille de mots (*curiositas*, et termes apparentés) de signifier un désir louable d'informations politiques. Ainsi, en Allemagne, Christian Weise prône une «*politische Curiositaet*». Toutefois, ce plaideur acharné en faveur d'un espace public bourgeois insiste lui aussi sur les limites de cette «*Curiositaet*», citant Tacite¹.

Le verdict nuancé de Weise survient dans le cadre d'une apologie pour le journalisme. Plus de soixante-dix ans plus tôt, en 1631, la nouvelle *Gazette* pouvait paraître peu compatible avec ces mises en garde traditionnelles contre la «curiosité» politique. C'était du moins l'avis d'un Gabriel Naudé, qui censura ce périodique parce qu'il divulguait des informations dangereuses et peut-être contagieuses (sur les rébellions, par exemple)². Quant à Théophraste Renaudot, il contournait, dans les remarques qu'il faisait à propos de son journal³, l'ancienne interdiction contre la «curiosité» politique, évitant de la discuter directement, tout en adoptant avec enthousiasme les sens nouvellement positifs du terme. Il se joignait ainsi aux centaines d'écrivains et d'éditeurs qui, depuis le XVI^e siècle finissant, faisaient appel au «lecteur curieux» dans leurs préfaces ou sur les pages de titre. Dès la toute première phrase de sa dédicace au roi dans le premier recueil annuel des *Gazettes*, Renaudot fait valoir une conception positive de la «curiosité»:

SIRE. C'est bien une remarque digne de l'histoire, que dessouz soixante-trois Roys la France, si curieuse de nouveautez, ne se soit point avizee de publier la Gazette ou recueil par chacune des nouvelles tant domestiques qu'estrangeres, à l'exemple des autres Estats & mesme de tous ses voisins.⁴

On retrouve le même réflexe lexical, toujours chez Renaudot, dans un autre endroit privilégié de sa présentation rhétorique de la *Gazette*, c'est-à-dire dans la première phrase du premier numéro des *Relations des nouvelles du*

¹ C. Weise, *Curieuse Gedancken von den NouvelLEN oder Zeitungen*, Francfort a. M. et Leipzig, 1703, f° [D]() (6^V) - [D]() () (7^F).

² Voir H. M. Solomon, *Public Welfare, Science, and Propaganda in Seventeenth Century France: The Innovations of Théophraste Renaudot*, Princeton, New Jersey, 1972, p. 153-4. Voir aussi la phrase tirée du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière qui sert de titre à l'article de Vittu, cité plus haut: «Le peuple est fort curieux de nouvelles». Le ton de la phrase est nettement négatif chez Furetière: voir Vittu, *op. cit.*, p. 105.

³ C'est-à-dire les pièces liminaires du *Recueil des gazettes de l'année 1631* (Paris, 1632) et les *Relations des nouvelles du monde* qui, entre janvier 1632 et décembre 1633, servirent de supplément mensuel aux nouvelles publiées chaque semaine par Renaudot dans ses *Gazettes* et *Nouvelles ordinaires*.

⁴ *Recueil des Gazettes de l'année 1631*, p. 3.

monde, qui commence ainsi: «Maintenant que les moins curieux de nouvelles commencent à en demander [...]»¹.

Comment interpréter cette rhétorique, selon laquelle la *Gazette* servirait à rassasier la «curiosité» de ses lecteurs? Si on prend la rhétorique au pied de la lettre, la *Gazette* aurait été fondée pour combler une pénurie informationnelle dont les lecteurs potentiels auraient souffert jusqu'alors. C'est effectivement l'une des explications possibles de la naissance de la presse politique française, comportant peut-être une part de vérité. Dans cette optique, la *Gazette* répondrait aux désirs informationnels de la noblesse et de la bourgeoisie, désirs que les courriers ordinaires et extraordinaires, canards, annuels, édits et proclamations royales ne pouvaient plus satisfaire entièrement². Cependant, si, à l'instar de Renaudot, on conçoit ces désirs vertueux comme «curieux», comment expliquer le fait qu'ils n'aient pas toujours existé? Pourquoi fallut-il attendre jusqu'à 1631 pour les voir reconnus, et tout aussitôt satisfaits? Après tout, ni la technologie nécessaire, ni l'idée d'imprimer des informations sur l'actualité sous forme de pamphlets n'étaient nouvelles à cette date. Par conséquent, la «curiosité» du public devrait être comprise moins comme la véritable cause de l'apparition de la *Gazette* que comme l'une des causes que Renaudot se plaît à citer. Je ne dis pas que son futur public ne désirât pas d'être toujours mieux informé, mais plutôt que la «curiosité» du public était une construction rhétorique qu'il était utile d'introduire et de réifier au moment où le régime gouvernemental décidait de faire circuler certaines informations par l'intermédiaire de la *Gazette*.

Les raisons plus convaincantes servant à expliquer l'apparition de la *Gazette* sont multiples. Sans doute faut-il y voir surtout la main de Richelieu, qui avait très bien compris l'aide que pouvait lui apporter l'imprimé dans ses tentatives d'obtenir le soutien de certaines couches de la société française. En 1630-1, les enjeux étaient particulièrement nets, la situation urgente³. Grâce à la faveur accordée par Louis XIII à Richelieu, au détriment du clan des Marillac et de la reine-mère (notamment lors de la Journée des Dupes, le 11 novembre 1630), la France était en train de s'engager dans ce qui allait devenir la guerre de Trente Ans. Dans les premiers mois de 1631, les deux

¹ *Recueil des gazettes, nouvelles, relations & autres choses memorables de toute l'année 1632* (Paris, 1633), «Relation des nouvelles du monde, receuës tout le mois de janvier 1632», p. 43. Pour un autre exemple, voir *Recueil des gazettes ... de toute l'année 1632*, p. 381.

² Voir G. Feyel, «Richelieu et la *Gazette*: Aux origines de la presse de propagande», in *Richelieu et la culture : Actes du colloque international en Sorbonne*, éd. R. Mousnier, Paris, 1987, p. 103-123 (104-5); Solomon, *op. cit.*, p. 105-7.

³ Voir Feyel, *op. cit.*, p. 103.

factions royales firent imprimer des déclarations dans la bataille de propagande qu'elles se livraient¹. Le 30 mai 1631 la *Gazette* parut pour la première fois. Il est difficile de déterminer si l'idée de ce journal hebdomadaire vint d'abord à Renaudot ou à Richelieu, ou aux deux ensemble. Certes, c'est Renaudot qui le fonda, mais le journal n'aurait pas survécu sans l'appui extraordinaire accordé par le roi et son ministre lors des actions juridiques qui opposèrent Renaudot et la corporation des imprimeurs libraires à partir de l'été de 1631². Ces actions aboutirent, en novembre 1631, à la victoire remportée par Renaudot sur l'hebdomadaire rival, *Les Nouvelles ordinaires* (qui préexista peut-être à la *Gazette* comme premier hebdomadaire imprimé en France)³, et à l'octroi à Renaudot d'un privilège et monopole. Opportunisme sagace de la part de Richelieu, qui saisit l'occasion présentée par la bonne idée d'autrui? Ou bien aurait-il participé plus activement dès le début, avant mai 1631, à l'élaboration de l'idée de la *Gazette*? Après tout, ses relations avec son protégé, Renaudot, remontaient à l'époque où celui-ci pratiquait la médecine à Loudun, avant de venir à Paris en 1625. Quoi qu'il en soit, la *Gazette* assura bientôt, sinon dès le début, un nouveau monopole d'information au profit d'un régime brutal. Pendant de longues années, avant et après la mort de Louis XIII, la *Gazette* allait justifier et soutenir une politique extérieure qui devait plonger des millions de Français dans la misère par le terrorisme fiscal qu'elle imposait. Le texte du journal était décidée sous la surveillance de Richelieu et d'autres conseillers et ministres; le cardinal ordonnait de temps en temps qu'un document particulier fût inclus, et il fournissait même de la copie, ce qui arrivait aussi, quoique plus rarement, à Louis XIII⁴.

Ainsi, la *Gazette* fut inventée non pour stimuler le débat, mais pour être univoque, pour assurer la centralisation, la systématisation, et le contrôle de la communication d'informations politiques. Ce contrôle était menacé constamment par les périodiques en langue française qui étaient imprimés en dehors du territoire national, dans les anciens Pays-Bas espagnols, et qui

¹ *Ibid.*, p. 103; Solomon, *op. cit.*, p. 111.

² Voir G. Jubert, «La légende dorée de Théophraste Renaudot», in *Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest et des musées de Poitiers*, XVI (1981), p. 141-162; Solomon, *op. cit.*, p. 112-5.

³ L'antériorité des *Nouvelles ordinaires* est proposée par F. Dahl, F. Petibon, et M. Boulet, *Les Débuts de la presse française: Nouveaux aperçus*, Göteborg et Paris, 1951; Jubert, *op. cit.* Cette antériorité est contestée dans une première version de l'article de G. Feyel, «Richelieu et la Gazette», in *Richelieu et le monde de l'esprit*, Paris, 1985, p. 207-216 (207-211).

⁴ Voir Feyel, *op. cit.* (version de 1987), p. 109-20; J. Klaitis, *Printed Propaganda under Louis XIV: Absolute Monarchy and Public Opinion*, Princeton, New Jersey, 1976, p. 59-60; J. Sgard (éd.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, 2 tomes, Paris et Oxford, 1991, i, p. 448; Solomon, *op. cit.*, p. 145-54.

étaient antérieurs à la *Gazette*¹. Renaudot ne cachait pas sa volonté de faire de son journal la trompette de la gloire de Louis XIII², et le moyen d'empêcher « plusieurs faux bruits qui servent souvent d'alumettes aux mouvements & seditions intestines »³. Cependant, tout le succès de cette entreprise dépendait du « marketing » et de la distribution. On sait que la diffusion de la *Gazette* devait augmenter de 1200 exemplaires en 1638 (d'après Renaudot), pour arriver à environ 3400-4800 aux alentours de 1670, atteignant maintenant les élites urbaines à travers tout le royaume⁴. Ce degré de succès (loin d'être fulgurant) était d'autant plus difficile à obtenir que la *Gazette* acquit vite la réputation d'être un journal inexact, peu fiable par rapport à ses compétiteurs français imprimés à l'étranger qui critiquaient le régime monarchique⁵.

En conséquence, l'homme d'affaires doué qu'était Renaudot dut faire appel dès le début à des intérêts hétérogènes pour faire acheter, et lire, sa *Gazette*⁶. La propagande univoque n'allait atteindre son public que si les lecteurs pouvaient espérer d'y trouver des informations utiles et des plaisirs divers. Ces intérêts peuvent être conçus comme autant de lieux où s'exerce le pouvoir, c'est-à-dire non pas *le* pouvoir, c'est-à-dire le régime monarchique, mais plutôt le genre de pouvoir décrit par Michel Foucault, multiple et hétérogène, qui circule partout dans la vie civique, urbaine, interpersonnelle, intérieure, même dans un état sur la voie de l'absolutisme. Par conséquent, ce serait trop simplifier les choses que de voir dans la *Gazette* l'expression univoque de la volonté unifiée d'un pouvoir royal. Au contraire, cette publication était obligée d'entrer en contact avec d'innombrables réseaux de pouvoir. Renaudot y fait peut-être allusion quand il reconnaît l'existence de plusieurs « causes pour lesquelles cette nouveauté a été inventée »⁷. Il précise d'ailleurs quelques-uns des bénéfiques que les lecteurs tireront de ces « nouvelles » :

¹ Voir H. Duranton, C. Labrousse, et P. Rétat (éd.), *Les Gazettes européennes de langue française (XVII^e-XVIII^e siècles)*, surtout la communication de J. Hellemans, « L'apparition des gazettes en Belgique: le *Postillon ordinaire*, la *Récite* et le *Cour(r)ier véritable des Pays-Bas* », p. 13-21.

² *Recueil des gazettes de l'année 1631*, « Au roy », p. 3-4.

³ *Ibid.*, « Preface », p. 5.

⁴ Voir Sgard (éd.), *op. cit.*, p. 446. Sur la diffusion et le lectorat de la *Gazette* et d'autres périodiques, voir aussi Vittu, *op. cit.*, p. 127-144.

⁵ Voir Feyel, *op. cit.* (version de 1987), p. 119-20; Klaits, *op. cit.*, p. 60-2.

⁶ Pour une étude complémentaire de cette stratégie de Renaudot, voir J.-P. Vittu, « Les manipulations éditoriales des premières années de la *Gazette* », in H. Duranton, C. Labrousse, et P. Rétat (éd.), *op. cit.*, p. 23-9. L'analyse de Vittu porte non sur la rhétorique de Renaudot, mais sur les diverses marques typographiques dont il se servit pour attirer un public élargi.

⁷ *Recueil des gazettes de l'année 1631*, « Preface », p. 6.

Ainsi le marchand ne va plus trafiquer en une ville assiégée ou ruinée, ni le soldat chercher employ dans les pays où il n'y a point de guerre. Sans parler du soulagement qu'elles apportent à ceux qui escrivent à leurs amis: ausquels ils estoient auparavant obligez, pour contenter leur curiosité, de descrire laborieusement des nouvelles le plus souvent inventées à plaisir & fondées sur l'incertitude d'un simple ouy dire. Encore que le seul contentement que leur variété produit ainsi frequemment, & qui sert d'un agreable divertissement és compagnies qu'elle empesche des medisances & autres vices que l'oisiveté produit, deust suffire pour les rendre recommandables.¹

Marchands et soldats seront capables de mieux exercer leur métier; les particuliers écrivant de longues lettres économiseront du temps et de l'énergie, qu'ils pourront consacrer à autre chose; d'autres pourront mieux s'intégrer dans la vie sociale et mieux maîtriser leurs vices. Parfois, ce pouvoir dispensé par le journal est traité sur un ton ironique. Ainsi, ceux qui auront la chance d'être mentionnés dans le journal pourront entretenir une image agrandie, fantasmagorique d'eux-mêmes, telle qu'ils se l'imagineront reflétée dans le regard du roi:

Tel s'il a porté un paquet en Cour, ou mené une compagnie d'un village à l'autre sans perte d'homme, ou payé le quart denier de quelque mediocre office, se fasche si le Roy ne void son nom dedans la Gazette.²

La «curiosité» fonctionne comme un concept clef dans cette volonté affichée de distribuer le pouvoir parmi les lecteurs. Au moment d'accorder aux lecteurs, du moins en théorie, le droit de participer à la composition même de la *Gazette*, Renaudot fait des «curieux» une catégorie toute spéciale parmi eux (alors qu'ailleurs il traite tous ses lecteurs de «curieux»). Chaque catégorie de lecteurs est invitée à envoyer de la copie, mais pour des raisons diverses, selon ses intérêts caractéristiques, tous compatibles pourtant avec l'intérêt public. Les «curieux» sont ceux dont l'intérêt en question est, tout simplement, leur propre plaisir:

Donnez moy des matieres pour les faire si veritables [«mes Gazettes»] qu'elle[s] ne puissent estre sindiquées. Tous y sont bien invitez par l'interest qu'ils ont de procurer le bien public: les curieux, par leur propre contentement: les gens de conscience, par leur zele & leur charité à monstrier le droit chemin qui est celuy de la verité à ceux qui s'en dévoyent, & empescher le cours du mensonge. Mais sur tout les Ambassadeurs Residens & Agens des Rois, Princes & Republiques qui

¹ *Ibid.*, «Preface», p. 5.

² *Ibid.*, «Preface», p. 6.

aiment le service de leurs maistres y doivent avoir une dévotion particuliere.¹

A un autre endroit, la catégorie mouvante des «curieux» englobe les lecteurs d'almanachs et d'ouvrages historiques que Renaudot entend persuader de devenir plutôt des fidèles de la *Gazette*. On peut présumer que, en plus du plaisir, ce sont les intérêts traditionnels de ces deux genres que Renaudot compte imiter et incorporer: informations permettant de prendre toutes sortes de décisions (en médecine, agriculture, et autres) dans le cas des almanacs ; leçons morales et politiques dans le cas de l'histoire:

Maintenant que les moins curieux de nouvelles commencent à en demander, que ceux qui l'estoyent des choses à venir trouvent bien plus de certitude aux passées, & que de celles-cy les plus esloignées de nostre siecle sont reconnuës nous appartenir le moins [...].²

Ainsi, dans l'espoir de transmettre une interprétation univoque de l'actualité, la *Gazette* devait faire appel à une diversité d'intérêts, à l'image des lecteurs «curieux» qui étaient construits comme tels par la rhétorique de Renaudot. Il faudrait une étude de la réception de la *Gazette* pour savoir si les utilisations faites par les divers lecteurs correspondaient effectivement à celles envisagées par Renaudot et dans quelle mesure ces utilisations minaient la grande tendance univoque de son journal.

L'exploitation commerciale du concept de «curiosité» dans la vente de journaux, libelles, et pamphlets de propagande était loin d'avoir été épuisée par ces déclarations que Renaudot rédigea entre 1631 et 1633. Au contraire, elle ne faisait que commencer. Renaudot n'avait même pas utilisé «curieux» dans les sens relativement récents de «rare», «désirable», «nouveau», «secret», pour ne citer que les synonymes les plus proches. Faut de terminologie idéale, on peut qualifier ces sens d'«objectifs», puisqu'ils dénotent des objets plutôt que des sujets. Ces nouveaux sens étaient étroitement liés aux sens «subjectifs», qu'ils côtoyaient dans de nombreux textes. Ainsi, les lecteurs «curieux» des gazettes y trouvaient des «curiosités»³. L'expression «relation curieuse» devint un titre banal dans les courriers, comme *curiöse Nachricht* en Allemagne. Pendant la Fronde,

¹ *Recueil des gazettes de toute l'année 1632*, «Relation des nouvelles du monde receuës tout le mois de septembre 1632», p. 393.

² *Recueil des gazettes de toute l'année 1632*, «Relation des nouvelles du monde, receuës tout le mois de janvier 1632», p. 43.

³ Voir Feyel, *op. cit.* (version de 1987), p. 104.

«curieux» (dans le sens «objectif») figura dans de nombreux titres de Mazarinades, non seulement dénotant les sens habituels du terme (tels que «rare»), mais aussi connotant d'autres sens, tels que «polémique» et «satirique», qui s'abritaient ironiquement derrière le sens habituel et innocent!

Néanmoins, malgré cette valorisation générale de la «curiosité» (dans les sens «objectifs» aussi bien que «subjectifs») dans le journalisme et la propagande politique, ce «concept» était si composite qu'il pouvait toujours être péjoratif dans ce même contexte. Les critiques de ce nouveau-né dans le monde de l'imprimerie – le périodique politique – utilisaient dans leurs attaques les anciens sens négatifs de «curiosité», qu'ils faisaient contraster narquoisement avec les sens positifs plus récents. Charles Sorel rédigea entre 1632 et 1643 plusieurs parodies de la *Gazette*. Dans l'une d'elles, *Le Courrier véritable, arrivé en poste* (s. l., [1632-3 ?])², on retrouve parmi les nouvelles en provenance de Dijon le texte d'un «ballet» qui s'y jouera prochainement: «La Boutique des perroquets, aux curieux» (p. 6-7). Voici ce texte, qui se trouve ainsi placé sous l'égide de la «curiosité»:

Vous, dont les caprices divers
Fouillent au sein de mes volumes
Tout ce que les plus doctes plumes
Ont donné de prose, & de vers,
Quittez ces rompeurs de cervelles,

5

¹ Pour certains sens («rare», «désirable», «nouveau», «secret», «polémique»), voir: *Apologie curieuse pour les justes procédures du Parlement de Paris jusques au jour de la conférence*, Paris, 1649 (BU de Cambridge); [J. Brousse], *Le Theologien politique, piece curieuse sur les affaires du temps, pour la defense des bons François*, Paris, 1649 (BU de Cambridge); *Lettre curieuse sur ce qui s'est passé de plus remarquable à Paris depuis le jour des roys, jusques à la fin de la premiere conférence*, Paris, 1649 (BU de Cambridge); *Recueil de diverses pieces curieuses de ce temps*, Rouen, 1649 (BU de Cambridge); *Recueil de plusieurs pieces curieuses de ce temps*, Paris, 1652 (British Library). A ces sens s'ajoute celui de «détaillé» quand «curieux» est co-occurent d'«observation» ou de «recherche»: par ex. *Observations curieuses, sur l'estat et gouvernement de France, avec les noms, dignitez & familles principales*, Paris, 1649 (BU de Cambridge). Pour la connotation ironique de «satirique», voir: *La Curieuse et Plaisante Guerre des plaideurs en vogue*, Paris, 1649 (Bibliothèque nationale); *Les Curieuses Recherches faites sur la vie de Jules Cesar, pour monstrier les conformitez de Mazarin, avec les vices de ce Romain, dont il porte une partie du nom, lequel en est le symbole*, s. l., 1652 (Bibliothèque nationale). Parfois les auteurs rendent explicite la correspondance entre ces qualités «curieuses» et la «curiosité» (au sens «subjectif») des lecteurs: voir *Lettre curieuse*, p. 1; *Recueil de plusieurs pieces*, f. [*** i']. Pour d'autres exemples de l'emploi de «curieux» dans un sens «objectif» dans des titres de Mazarinades, voir C. Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, 3 tomes, Paris, 1850-1, i, n° 576; ii, n° 1723, 1834, 2909; iii, n° 3040, 3041-2, 3103, 3683, 3775.

² Bibliothèque nationale. Les nouvelles sont datées de 1632 et 1633. Pour l'attribution, et sur les autres parodies journalistiques de Sorel, voir E. Roy, *La Vie et les œuvres de Charles Sorel sieur de Souvigny (1602-1674)*, Paris, 1891, p. 421-2.

Pour voir le trafic des nouvelles Qu'on apporte de mille endroits; Où (sans que mon Maistre y profite) En un seul jour il s'en debite Plus que de Livres en deux mois.	10
Mon sçavoir n'est point limité Dans une simple cognoissance, Qui par crainte, ou par impuissance N'effleure que l'extremité: Je sçay l'interest des familles,	15
Les secrettes amours des filles, Le nœud de tous les differens: Je tien registre des races, Et sur les communes disgraces Le profit des plus apparens.	20
Le Roy de Suede, & Veymar, Fridland, & le Duc de Baviere Souvent fournissent la matiere, Mais on en parle en Calemar: Une querelle, un mariage,	25
Un pauvre reste d'equipage D'un qui a mangé tout son bien, Donnent des sujets pour en dire; Mais on ne sçauroit assez rire D'un advis qui ne couste rien.	30
A peine j'apperçoy le jour Qu'on y parle des Benefices, Et mesme aussi des Offices, Et des nouvelles de la Cour: Le plaideur qu'un proces bourrelle,	35
A toute heure y fait sentinelle; Et dans ce lieu tant honoré Se figure en sa resverie (S'il regarde ma Librairie) Voir des tapis de cuir doré.	40
Bref, je tien controle de tout, L'honneur sur ma foy se repose, Et de cent doutes qu'on propose Jamais un seul ne s'y resout: Quelque nouvelle qu'on apporte	45
Elle croist avant qu'elle en sorte, Malgré la foy de mes pacquets: Et ce qu'on trouve estrange, C'est que tout s'y deguise ou change, Bien que ce soient des Perroquets.	50

D'une part, Sorel répète sur un ton parodique le sens donné à « curieux » par Renaudot dans le premier *Recueil des gazettes*, qui venait de paraître.

Dans les deux textes, « curieux » fait référence à l'hétérogénéité des lecteurs (v. 1), et à celle des sujets traités et proposés. D'autre part, derrière ce sens évident s'en profile un autre, péjoratif et bien plus ancien, qui avait longtemps été considéré comme une traduction du mot grec πολυπράγμων, c'est-à-dire celui qui se préoccupe indûment des affaires d'autrui, au lieu de se scruter lui-même¹. Ce sens de « curiosité » survécut abondamment dans le discours moral du XVII^e siècle et il est loin d'avoir disparu aujourd'hui. Cette espèce de « curiosité » se dirige classiquement vers les secrets d'alcôve (v. 15) et les malheurs (v. 17, 25-8), plutôt que les joies, d'autrui : c'est un mélange de voyeurisme et de *Schadenfreude*. Ici, elle se mêle en outre à la « curiosité » concernant les affaires des princes qui a été évoquée plus haut et qui, elle aussi, était depuis longtemps condamnée par un discours traditionnel, celui de la philosophie politique.

Pour Sorel, la bêtise de ce genre de « curieux » réside avant tout dans leur crédulité. Ses gazettes comiques reposent effectivement sur une seule plaisanterie : l'in vraisemblance comique des nouvelles rapportées. Ce qui nous amène, pour finir, à l'autre ambivalence foncière de la « curiosité » dans le contexte des journaux : son statut épistémologique. Renaudot conçoit la « curiosité » des lecteurs de la *Gazette* à la fois comme garant de la vérité et comme obstacle contre elle. D'un côté, c'est avec la vérité qu'il prétend satisfaire ses lecteurs. Si cette vérité est présentée comme royale plutôt qu'objective, elle n'est pas pour autant « partielle », ni sujette aux passions et aux intérêts, puisque la perspective de la monarchie française, située à la « poitrine » de la chrétienté, coïncide avec le « droit chemin » de la vérité². Dans le passage cité, où Renaudot traite certains de ses lecteurs (et non point tous ses lecteurs) de « curieux », il envisage leur propre participation à sa quête de la vérité ; ils lui enverront à cet effet les corrections des erreurs éventuelles qu'ils auront découvertes dans la *Gazette*³.

D'un autre côté, Renaudot déclare que la « curiosité » des lecteurs est justement ce qui l'empêche de pouvoir garantir la véracité de ses feuilles. Car ce genre de « curiosité » vise des connaissances non seulement rares, secrètes, désirables, mais aussi nouvelles, comme l'indique la collocation répandue de « curieux » avec « nouveau »⁴. Les connaissances nouvelles sont souvent celles que l'on n'a pas eu le temps de vérifier, celles qui manquent d'autorité, d'où l'épistémologie des « perroquets » qui s'attire les foudres de Sorel. Selon

¹ Voir Defaux, *op. cit.*, « Humanisme et polypragmosyne », p. 143-9.

² Voir *Recueil des gazettes de l'année 1631*, p. 7 ; *Recueil des gazettes ... de toute l'année 1632*, p. 393 ; *Recueil des gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses venues toute l'année 1633*, Paris, 1634, p. 169, 437-[8].

³ *Recueil des gazettes ... de toute l'année 1632*, p. 393.

⁴ Voir le titre du présent article et de celui de Vittu (*op. cit.*).

Renaudot, l'inexactitude est le prix que doivent payer les «curieux» qui désirent la nouveauté: «Juge par la le Lecteur, qu'elle peine il y a par tout à découvrir la verité, & si la curiosité de scavoir des nouvelles fraîches n'en doit pas supporter les defaux»¹. Concession étonnante, qu'il fait en 1632 alors que la *Gazette* se voit taxée d'inexactitude de toutes parts, à en juger par les remarques constamment défensives du rédacteur. Même quelques mois auparavant, à peine avait-il affirmé que la *Gazette* servirait à empêcher les bruits dangereux qu'il devait reconnaître, dans la même préface, qu'elle pourrait aussi en causer:

En une seule chose ne cederay je à personne, en la recherche de la verité de laquelle neantmoins je ne me fay pas garand [...]. Mais encor se trouvera-il peut-estre des personnes curieuses de scavoir qu'en ce temps-là tel bruit estoit tenu pour veritable: Et ceux qui se scandalizeront possible de deux ou trois faux bruits qu'on aura donné pour veritez, seront par la incitez à debiter au public par ma plume (que je leur offre à ceste fin) les nouvelles qu'ils auront plus vrayes[...].²

Ainsi cherche-t-il à sortir de cette aporie épistémologique par la création d'un autre genre de lecteurs «curieux», les historiens futurs pour qui les mensonges du passé deviendront des vérités dans la mesure où ils étaient crus. Solution précaire à laquelle il n'aura plus recours, par la suite, à juste titre, étant donné qu'elle mine les prétentions à la vérité qu'il exprime ailleurs.

Les problèmes épistémologiques de ce nouveau genre démontrent le caractère composite et changeant non seulement du concept de «curiosité» mais aussi, jusqu'à un certain point, du texte de la *Gazette*, quelque grande que soit sa tendance à l'univocité. Presque malgré lui, Renaudot se voit obligé par ses critiques d'avouer son incapacité à imposer une seule perspective interprétative, claire et royale, sur le matériel ingrat fourni par ses correspondants :

Un escrivain d'Anvers [...] se prend à moy de ce que ceux qui escrivent de tous les endroits du monde ne s'accordent pas. Il y auroit bien plus d'apparence d'imposture en ceux qui feroient quadrer tant de nations, d'interests & d'opinions ensemble.³

¹ *Recueil des gazettes ... de toute l'année 1632*, «Relation des nouvelles du monde receuës tout le mois d'avril 1632», p. 180.

² *Recueil des gazettes de l'année 1631*, «Preface», p. 6-7.

³ *Recueil des gazettes ... de toute l'année 1632*, «Relation des nouvelles du monde receuës tout le mois d'avril 1632», p. 173.

Quoiqu'il maintienne souvent une façade de cohérence, grâce aux invitations qu'il lance au lecteur pour que celui-ci lui envoie des corrections qui seront intégrées à l'édifice public et univoque que serait la *Gazette*, il lui arrive également d'envisager les corrections que feront les individus en privé, profitant de ce qu'il appelle, sur la défensive, «notre liberté Française, à juger de tout à notre mode»¹. Les corrections partiales qu'on lui envoie sont faciles à contrôler: il n'a qu'à les jeter à la corbeille². Par contre, celles qu'on n'envoie point sont invisibles, incontrôlables. Il est difficile de savoir si c'est avec enthousiasme ou inquiétude, ou bien un mélange des deux, que Renaudot imagine la transformation de son texte en une polyphonie d'autres textes: «que chacun die hardiment qu'il eust osté cecy, ou changé cela, qu'il auroit bien mieux fait: je le confesse»³. Nous voici revenus inopinément et momentanément du seuil de l'absolutisme à la rhétorique de Montaigne et du *Moyen de parvenir*.

Ainsi, les pressions diverses qui pesèrent sur les premières *Gazettes* – d'ordre idéologique, politique, économique, épistémologique, rhétorique – leur donnèrent un certain caractère composite (du moins en puissance), malgré leur vocation de porte-parole d'un régime implacable. Ce caractère composite n'avait strictement rien à voir avec le débat public et démocratique. Néanmoins, on peut y décerner rétrospectivement les semences lointaines d'une presse plurivoque. On peut y décerner également la complexité du concept de «curiosité», qui était au cœur du lancement publicitaire de la presse périodique. Englobant à la fois les attraits et les dangers de ce nouveau genre, ses prétentions à la vérité mais aussi son incompatibilité avec la vérité, la «curiosité» était un concept composite, construit tant par les apologues que par les critiques du journalisme, mais que ni les uns ni les autres ne réussissaient à maîtriser entièrement.

Neil KENNY
Université de Cambridge

¹ *Ibid.*, p. 88. Voir aussi *Recueil des gazettes de l'année 1631*, «Preface», p. 6.

² *Recueil des gazettes ... et autres recits des choses avenues toute l'année 1633*, p. 41-2.

³ *Recueil des gazettes de l'année 1631*, «Preface», p. 6.